

# Crique Rameau. La Cie des Ports contre-attaque

2 janvier 2018



Le maire, Guy Hercend, regrette le recours de la Cie des Ports contre la protection de la crique Rameau par le Plu, mais reste serein et optimiste. La sauvegarde de la crique de Porh-Bilied ? ou crique Rameau du nom de l'ancien chantier naval qui s'y trouvait - redevient d'actualité. Le classement en espace naturel de loisir (NL2) par le nouveau Plu (Plan local d'urbanisme) semblait avoir clos le dossier. Au point que l'association de défense, Etel-Bleu, s'orientait vers la dissolution, avec la satisfaction de la mission accomplie. Mais c'était sans compter avec la Cie des Ports, qui conteste ce classement. Le 21 décembre, un recours en annulation partielle du Plu a été déposé devant le tribunal administratif de Rennes.

## Cohérence avec le PADD et le classement Natura 2000

« Jusqu'alors, nous étions en discussion dans le cadre d'un recours gracieux. Dès lors que le désaccord vient devant la justice, il est normal que la population soit au courant », commençait le maire, Guy Hercend, qui a souhaité s'exprimer samedi : « L'engagement qu'on a pris est que la rivière garde son authenticité et que la crique reste à l'état naturel ». Le maire ajoute d'ailleurs que cette position est en cohérence avec le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) et le classement Natura 2000 de la rivière. En face, la position de la Cie des Ports est inverse, en demandant un classement en UP. Ce zonage destinerait la crique à recevoir installations et équipements liés à l'activité d'un port. À la question d'un projet d'extension dans les cartons, le maire précise : « La Cie ne le dit pas, ils n'avancent pas les choses ». Mais, clairement, il s'agit de retrouver pour l'avenir la possibilité d'une extension, que le Plu actuel interdit. Néanmoins, le maire aborde le différend avec sérénité et optimisme : « Je ne crois pas à ce recours, mais on reste vigilant et je souhaite avoir la population avec moi pour défendre la crique, car on va dans le sens de préserver les richesses de la rivière. Et étendre le port voudrait dire aussi des difficultés accrues de stationnement ». Le maire se veut aussi rassurant sur l'étendue de ce recours : « Il ne concerne que la crique, le Plu reste applicable et son économie globale ne sera pas d'être modifiée. Au pire, on risque une annulation partielle d'ici un an et demi ». Guy Hercend se veut rassurant aussi sur les autres dossiers et projets menés conjointement par la Cie des Ports et la commune, comme la réfection, à partir du premier trimestre 2018, de l'esplanade entre l'abri du canot et le plan d'eau, où doivent être créés une station de carénage et un espace de stockage de bateaux : « Il n'y a aucun souci ni impact »

# Étel-Bleu. Une fête pour la crique

Publié le 17 juillet 2017



La Fête nationale a été choisie par Étel-Bleu pour célébrer la victoire de sa lutte pour la préservation de Porh-Bilied (crique de l'ancien chantier Rameau). La balade autour d'Étel avec pique-nique au Sac'h a eu la crique comme départ et arrivée. Le Plu (Plan d'urbanisme local), récemment voté, avait entériné la modification du classement proposée, suite à l'enquête publique et la déposition de l'association de zone portuaire (Up) à l'origine du Plu, elle a été reclassée en NI2 (zone naturelle de loisirs). La pose d'un banc en haut du site par la commune a été saluée.

# Conseil. Déminage et approbation du Plu

Publié le 08 juillet 2017



L'urbaniste Viviane Dominique a synthétisé le Plu et les ajustements apportés, comme ici au niveau de la crique Rameau.

« Pas de révolution », mais une opération déminage pour le projet de Plan Local d'urbanisme (Plu), avec lâcher de lest sur des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) contestées. Tel qu'amendé suite à l'enquête publique, le Plu en gestation depuis 2015 a pu être adopté jeudi en conseil, sans débat et malgré la seule abstention de Daniel Bozec. En 50 minutes, la séance a été bouclée, incluant aussi le zonage des pluviales (vote unanime). Le tracé en pointillés, via des OAP, de lotissements dans les jardins, au coeur d'îlots enclavés, avait suscité quelques protestations. « On s'y attendait un peu. On avait fait un exercice un peu théorique pour placer le nombre de logements à produire

», concédait Viviane Dominique, urbaniste du Cabinet EOL. Exit, donc, les OAP sur les îlots Leclerc-Foch et Foch-Schwerer (24 logements en moins), et reflux sur celles sur Croix-Izan et Penester-LeFloch (douze logements en moins). « Ça reste constructible, mais il n'y a plus d'obligation d'opération concertée et de desserte ». Le joker pour répondre aux impératifs du Programme local de l'habitat (PLH) en termes de logements à produire, est venu du projet de lotissement de Penester-Nord dont le permis (29-30 terrains sur plus de 2 hectares) est devenu caduque. Dès lors, il a été possible d'y prévoir une OAP avec densification (66 logements en plus) et de rattraper le niveau exigé en nouveaux logements sociaux ou en accession abordable. Parallèlement, des emplacements réservés « peu judicieux » ou inutiles, du fait de la suppression d'OAP, sont annulés : rues Traversière, Schwerer, des Roseaux, et sur Penester.

## La crique de Porh-Biliet reclassée

Autre rétrogradage : la crique de Porh-Biliet (ou crique Rameau) est reclassée UP (zone d'équipements publics) en zone de loisir (NI2) et voit donc s'éloigner la perspective d'un grignotage par le port, même si aucun projet d'extension n'a été présenté. Les zones agricoles bénéficient aussi d'une « meilleure prise en compte du bâti ». Le Plu a dû aussi, le long du Sac'h, ajuster son tracé des espaces littoraux remarquables à celui défini en 1996 par l'urbaniste Jean-Pierre Ferrand. De plus, une zone non-aedificandi a dû être définie dans les espaces non-bâties de la bande des 100 m. La construction d'annexes y est donc proscrite. Pour autant, et au-delà de ces ajustements, l'économie générale du Plu reste conforme au projet arrêté le 30 août 2016, comme le relevait Viviane Dominique, urbaniste. « Ça a été fait avec un maximum de bon sens », se félicitait le maire, Guy Hercend, il y a eu beaucoup d'échanges et « on a tenu compte des avis des uns et des autres »



## Plu. L'enquête publique se termine ce soir

Publié le 04 mai 2017

Le commissaire enquêteur tient sa dernière permanence ce jeudi après-midi, mais même en dehors de ses permanences, les documents du Plu sont restés consultables en mairie et sur le site internet communal. Ce jeudi, après 17 h 30, il sera trop tard pour faire valoir ses doléances à l'enquête publique sur le Plu (Plan local d'urbanisme). Mardi soir, l'enquête totalisait 64 lettres et courriels et une vingtaine de dépositions sur le registre. Rencontre avec André Quintric, commissaire enquêteur.

### Comment se déroule cette enquête ?

J'ai reçu quatre personnes le premier jour ; ensuite, il y a eu une bonne fréquentation à chaque permanence : 17 à la deuxième, quinze à la troisième, un peu moins aux suivantes - sept et dix - puis quinze le 27 avril et quatorze le 2 mai. Avec un quart d'heure en moyenne par personne, quinze, c'est le plein !

### Quelles préoccupations ressortent ?

Les zones humides sur le Ré, les espaces sensibles du littoral, le classement de la crique de Porh-Biliet (Rameau). Mais le plus gros sujet de préoccupation, ce sont les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation, NDLR). Ceci de manière différenciée pour chacune des OAP : celle du secteur Leclerc-Foch a suscité le plus d'intérêt. Les préoccupations concernent autant le principe des OAP que les accès, en traversant des propriétés voisines.

### Quel est le souci avec les OAP ?

Etel présente un contexte très original avec un territoire construit à 75 % (le reste, ce sont des espaces naturels, agricoles, des zones humides ou littorales) avec un étalement qui a généré des espaces résiduels très importants : les fonds de jardins. La difficulté est de savoir où on construit, par rapport aux besoins et nécessités de densification fixés par le Scot (Schéma d'orientation territorial) et le PLH (Plan local de l'habitat). Or, les gens aiment leurs fonds de jardins.

### **Mais n'y a pas d'expropriation ?**

Non. Mais se trouver dans une OAP fait que l'on entre dans une organisation. Mon devoir est de bien éclairer les consciences, car ça doit s'analyser avec beaucoup d'attentions. Si on s'y oppose, il y a un problème si on veut vendre pour construire. D'un autre côté, ces OAP offrent des opportunités en rendant des terrains réellement constructibles quand ils ne l'étaient que potentiellement. Les gens ont intérêt à y réfléchir. Le découpage de chaque OAP par secteur simplifie les choses en réduisant le nombre de propriétaires qui doivent s'entendre. Moi, je reste neutre, mon rôle est d'accueillir, d'écouter et d'expliquer.

### **Les périmètres soumis au risque de submersions marines ont-ils suscité des préoccupations ?**

Je n'ai reçu personne sur ces aspects, pourtant, le règlement du Plu fixe aussi des contraintes.

---

## **Crique Rameau. Etel-Bleu interroge les candidats**



23 décembre 2013

Alain Gauthier, président de l'association Etel-Bleu. Faut-il laisser, ou non, le port de plaisance s'étendre jusqu'à englober la crique Porh-Biliet où se situait l'ancien chantier naval Rameau ? Cette question qui constitue son combat, Etel-Bleu en fait un des sujets des prochaines élections municipales. L'association a déjà interrogé les trois têtes de listes déclarées pour Etel. « Guy Hercend a été le plus clair en se positionnant pour la préservation de la crique Rameau, mais ça ne voulait pas dire non plus que le port ne pourrait pas se développer. Alain Bayaert nous a assuré qu'il n'était pas le chantre d'une extension totale du port de plaisance et qu'il consulterait la population sur le projet ».

### **En attente de précisions supplémentaires**

Quant à Daniel Bozec, « il dit que, pour lui, la question de la crique s'intégrait dans une démarche globale de valorisation de l'ensemble de la façade maritime d'Etel, et que nous serions agréablement surpris par ce qu'il proposerait », résumait, hier, Alain Gauthier, président de l'association. Avec, néanmoins une pointe de regret quant à ces réponses finalement assez concordantes, et qui comportent, selon lui, beaucoup de non-dits : « On souhaiterait quand même plus de précision de la part des candidats, même s'il est vrai que tout ne repose pas sur la municipalité, mais relève aussi d'une décision de la SPL (ex-Sagemor) et du conseil général ». Dans l'attente de précisions supplémentaires, Etel-Bleu a aussi interrogé les candidats des communes voisines (Plouhinec, Erdeven, Belz, Locoal-Mendon) sur cette question, car l'extension éventuelle du port, la réalisation d'une cale de mise à l'eau ou la mise en conformité avec les réserves réglementaires à la précédente extension (bassin de carénage), concernent l'ensemble du secteur.

Contact [www.etelbleu.com](http://www.etelbleu.com)

---

# Extension du port. La voix d'Etel-Bleu suscite l'adhésion

Publié le 12 septembre 2012



Alain Gauthier et Robert Cretois présentent quelques-unes des feuilles d'enquête et d'adhésion remplies lors du forum intercommunal des associations. Face à l'imminence d'une nouvelle extension du port de plaisance, à l'horizon 2014, les contre-propositions d'Etel-Bleu reçoivent un écho croissant dans la population. La nouvelle association ne s'oppose pas directement au principe d'agrandissement le port, s'il doit se faire, mais demande qu'il reste mesuré et préserve la crique de Porh Biliette, entre

l'éperon rocheux et l'ancien chantier Rameau. Ceci pour qu'un des plus beaux points de vue sur l'aval de la Ria ne soit pas bétonné et ne devienne pas une forêt de mâts ou un parking à bateaux. Etel-Bleu appuie son action sur l'idée d'un partage plus harmonieux du littoral d'Etel: qu'il ne soit pas réservé aux seuls plaisanciers, mais reste accessible à tous, promeneurs, chercheurs d'appâts de pêche, pêcheurs à la ligne, plongeurs, kayakistes, randonneurs, enfants et adolescents qui viennent y jouer, etc. Cette manière de présenter le problème et d'appeler les élus, le conseil général d'abord, mais aussi la mairie, à l'écoute et la concertation, suscite un mouvement d'adhésion au-delà même des espérances des plus optimistes. Ainsi, samedi au forum des associations, le stand d'Etel-Bleu n'a pas désempilé. L'enquête auprès a recueilli plusieurs dizaines de signatures, et l'association a enregistré de nombreuses nouvelles adhésions.

*Pratique [www.contact.etelbleu.com](http://www.contact.etelbleu.com)*